

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article34>



Un impôt injuste : la Gabelle

- Comprendre ... - L'Etat - Fiscalité -

Date de mise en ligne : vendredi 8 août 2014

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Un impôt injuste : la Gabelle

Le mot 'Gabelle' est un terme général s'appliquant à toute espèce d'impôts : il y a une gabelle des vins, une gabelle des draps... etc. Mais, de bonne heure l'habitude fut prise de l'appliquer seulement à l'impôt sur le sel.

Philippe VI fut non pas son créateur, mais au moins le généralisateur de cet impôt. Par ses ordonnances, il restringit la vente du sel aux greniers royaux, où, à son prix marchand, s'ajoutaient les droits du roi, déjà variables selon les provinces.

C'est sous Colbert que la législation des gabelles fut fixée dans ses traits essentiels par la grande ordonnance de mai 1680. Le royaume se trouvait divisé en six parties :



Comme on peut le voir, la Normandie faisait partie du Pays de la Grande Gabelle. Non seulement le sel y était très cher, mais encore la consommation d'une certaine quantité minimum de sel y était obligatoire : un minot de sel (12 litres réputés peser 100 livres) par quatorze personnes au dessus de huit ans ; et cela pour pot et salière seulement, le sel destiné aux salaisons était tout différent et devait être levé en sus. Cette vente était néanmoins volontaire parce que l'on pouvait acheter quand on voulait et parce que les pauvres pouvaient s'approvisionner au détail, et même ne prendre que la quantité de sel qu'ils voulaient.

Le prix d'achat aux marais salants fut fixé en 1711 à 410 livres le muid (1 muid = 48 minots). Le prix de vente varia beaucoup sous l'ancien régime, mais, sous Louis XVI, l'état vendait le sel environ 70 fois le prix qu'il l'avait acheté.

Outre le prix élevé d'une denrée nécessaire, le grand vice de la gabelle était cette diversité de prix selon les provinces qui offrait une tentation importante à la contrebande. Celle-ci était universellement pratiquée par les 'faux-sauniers' qui étaient chassés par les 'gabelous'. Les peines étaient terribles : contrebande à pied et sans armes : 200 livres d'amende, mais en groupe : 9 ans de galère. Necker rapporte que la contrebande amenait annuellement l'arrestation de 2300 hommes, 1800 femmes et 6600 enfants !

Aucun impôt n'a été aussi détesté que la gabelle et c'est avec des cris de colère que les cahiers de doléances de 1789 en réclamèrent la suppression.

Un impôt injuste : la Gabelle

Sources : Dictionnaire des institutions françaises, XVII-XVIII siècles
Marcel Marion, éditions Piccard, 1923, p 247-250

Les rôles de gabelle sont des listes indiquant, pour chaque paroisse, la composition des foyers et leur obligation au regard de cet impôt. Un relevé de ce rôle pour l'année 1747 a été effectué et se trouve regroupé dans les actes 'divers' de la rubrique 'actes en ligne'. Il concerne 67 paroisse du secteur du grenier à sel de Dieppe

A titre d'exemple, voici le rôle de gabelle de St Vaast du Val pour l'année 1744 :

Cote 219 BP 477
Grenier à sel de Dieppe
Paroisse St Vaast du Val
Copie

Rôle et assiette de la taille (sic, en fait il faut lire sel) de St Vaast du Val élection d'Arques pour l'année 1744

Nbre de feux	Nbre de personnes		Pots
1	3	Adrien Callais et Jean son fils sa femme laboureurs tiennent une maison mesure et 10 acres de terre ont deux chevaux et une vache	18
1	3	Adrien Gohier tisserand sa femme un enfant tient une maison mesure deux acres de terre	6
1	2	Adrien Lemarchand tisserand sa femme tient une petite maison mesure	4
1	5	Adrien Masse laboureur, sa femme, 3 domestiques tiennent une ferme de 80 acres a 4 chevaux 2 vaches un troupeau	32
1	2	Alexandre Pigné, tisserand, sa femme tient une petite maison mesure	7
1	1	Alexandre Pigné, journalier, tient une maison mesure	4
1	2	Antoine Savouré, sa femme, tiennent le couvert	2
1	2	Antoine Lemoine, journalier, sa femme, tiennent le couvert	2
1	2	Antoine Fallue, tisserand, sa femme, tiennent une maison mesure	6
1	4	Antoine Mauger, mareyeur, sa femme, deux enfants, 2 domestiques tiennent une maison mesure et 15 acres de terre, a trois chevaux et une vache	16
1	6	Charles Routier, laboureur sa femme, 2 enfants, 2 domestiques, tient une ferme de 80 acres de terre, a 4 chevaux, 2 vaches, un troupeau	34
1	3	Charles Ternon, laboureur, sa femme, un domestique, tient une ferme de 20 acres de terre, a 2 chevaux, une vache	22
1	1	Charles Lacaille, journalier, tient le couvert	2
1	3	Charles Goyer et Charles son fils sa femme couvreurs en chaume, tiennent une maison mesure et 1 acre de terre	9
1	2	Charles Lemery cordonnier sa femme tient le couvert	2
1	2	Estienne Richer, berger, sa femme, tient le couvert	6
1	2	Guillaume Charles, journalier, sa femme, tient le couvert	2
17 feux	45 pers.	Total de la page	174

Un impôt injuste : la Gabelle

Nbre de feux	Nbre de personnes		Pots
1	2	Guillaume Gohay, charon, sa femme, tient une maison mesure et 1 acre de terre	5
1	3	Jacques Petit, maréchal, sa femme, un domestique, tient une maison mesure et 6 acres de terre, a un cheval et une vache	12
1	4	Jacques Marie, tailleur d'habits, sa femme, deux enfants, tient une maison mesure et 4 acres de terre	10
1	1	Jacques Marie, journalier, tient le couvert	2
1	2	Jacques Adam, tisserand, sa femme, tient le couvert	4
1	2	Jean Bataille, vallet de charrue, sa femme et un enfant tient une maison mesure	6
1	2	Jean Mesnil, domestique, sa femme, tient le couvert	2
1	1	Jean Benoist tient le couvert	2
1	5	Jean Fouquet, laboureur, sa femme, 2 enfants, 1 domestique, tient une ferme de 8 acres de terre, a 4 chevaux, 2 vaches et un troupeau	30
1	3	Jean Maillard, sa femme, son frère, tient une maison mesure et 1 acre de terre, 1 vache	9
1	2	Jean Fontaine, tisserand, sa femme, tient une maison mesure, 3 acres de terre, une vache	9
1	2	Jean Blondel, maçon, sa femme, tient une maison mesure et 1 acre de terre	8
1	4	Jean Rocquigny, boulenger, sa femme, 2 enfants, tient une maison mesure, 12 acres de terre, a 2 chevaux, une vache	14
1	2	Jean Mottet, sa femme, tient une maison mesure et un acre de terre	5
1	2	Jean Selle, charpentier, sa femme, tient une maison mesure et ½ acre de terre	4
1	2	Jean Robert, tisserand, sa femme, tient une maison mesure	4
1	1	Jean Planquois, tient une maison mesure et a une vache	6
1	2	Jean Lacaille, berger, sa femme, tient une maison mesure et ½ acre de terre	6
1	3	Jean Lacaille de Fumechon, berger, sa femme, 1 enfant, tient une maison mesure, 2 acres de terre	6
1	2	Jean Haran, tisserand, sa femme, tient le couvert	2
1	1	Jean Brunet, tient une maison mesure et un acre de terre	4
1	1	La veuve de Jean Nicolet tient une maison mesure et un acre de terre	7
1	1	La veuve d'Antoine Blard tient le couvert	2
22 feux	50p	Total de la page	152

Nbre de feux	Nbre de personnes		Pots
1	1	La veuve de Jean Nicolet tient une maison mesure et un acre de terre	7
1	1	La veuve de Jean Doré tient le couvert	2

Un impôt injuste : la Gabelle

1	1	La veuve de Jacques Demesme tient le couvert	2
1	1	La veuve de Henry Vatinet tient le couvert	14
1	2	La veuve de Jean Jagu, un enfant tient une maison mesure et 5 acres de terre, une vache	14
1	3	La veuve de Thomas Artus, 2 enfants, tient une maison mesure, 2 acres de terre, 1 vache	7
1	1	La veuve de Jacques Lemittre tient une maison mesure	4
1	1	La veuve de Guillaume Ferrant tient une maison mesure	4
1	1	La veuve de Nicolas Goyer tient le couvert	8
1	1	La veuve de Denis Goyer fils tient une maison mesure	4
1	2	La veuve de Michel Leclerc, un enfant, tient une maison mesure	4
1	1	La veuve de Pierre Baudry tient une maison mesure et ½ acre de terre	5
1	1	La veuve de Dufour tient le couvert	2
1	2	Les occupants le moulin à vent de lad paroisse sont 2 personnes, ont 2 chevaux	20
1	1	Marie Atinas tient le couvert	2
1	2	Martin Duclos, journalier, sa femme, tient le couvert	2
1	2	Nicolas Duclos, sa femme, tient une maison mesure	5
1	3	Nicolas Andrieu mercier, sa femme, son frère, tient une ferme de 30 acres de terre, deux chevaux, 1 vache	20
1	3	Nicolas Bataille, cordonnier, sa femme, 1 enfant, tient une maison mesure, 5 acres de terre, 1 cheval, une vache	12
1	3	Nicolas Mutot, sa femme, un enfant, tient le couvert	8
1	2	Nicolas Lefebvre, berger, sa femme, un enfant, tient une maison mesure, 3 acres de terre, une vache	2
1	3	Nicolas Robert, tisserand, sa femme, 1 enfant, tient une maison mesure 3 acres de terre, une vache	10
1	2	Nicolas Menard, tisserand, sa femme, tient une maison mesure, 5 acres de terre, une vache	10
23 feux	40 pers		168 p

Nbre de feux	Nbre de personnes		Pots
1	2	Pierre Mottet sa femme tient une maison mesure, 5 acres de terre, une vache	8
1	1	Pierre Lemaistre tisserand, tient une maison mesure	7
1	2	Pierre Letellier, journalier, sa femme, tient une maison mesure, 2 acres de terre	6
1	2	Pierre Duthil, sa femme, tient une maison mesure, 40 acres de terre, une vache	10
1	2	Robert Lacaille, berger, sa femme, tient une maison mesure	5

Un impôt injuste : la Gabelle

1	4	Robert Goppois, laboureur, 3 enfants, tient une ferme, 60 acres de terre, 4 chevaux, 2 vaches	22
1	2	Toussaint Baudry, charon, sa femme, tient une maison masure, 20 acres de terre	6
1	2	Thomas Benoist , journalier, sa femme, tient une maison masure ½ acre de terre	6
1	2	Vincent Picard, bosqueron, sa femme, tient une maison masure et les bois taillis de ladite paroisse	12
9 feux	19 pers	Total de cette page	82 p

Exemptés

Nbre de feux	Nbre de personnes		Pots
1	1	Discrete personne Me Louis Boutrolle ptre curé de lad paroisse, sans domestique, occupe son presbytère, n'a point encore récolté	
1	1	Discrete personne Me Caumont ptre vicaire delad paroisse occupe la maison vicarielle	
2 feux	2 pers		